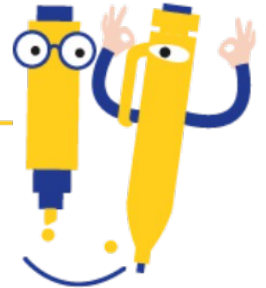




L I M I N A I R E

C S A S D G R A N D E S T

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
DE SERVICE DÉCONCENTRÉ



«Monsieur le Directeur régional,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA FS de la DR Insee Grand Est,

Ce Comité Social d'Administration en Formation Spécialisée (CSA FS) clôture un long processus de **recueil des risques professionnels Santé et Sécurité au travail** : tout d'abord recueil dans chaque division de chaque site, pour chaque catégorie d'agent ; puis discussions lors d'un ou deux groupes de travail pour chacun des 4 sites ; et enfin synthèse des discussions aujourd'hui.

Nous souhaitons que le calendrier de ces réunions de GT CSA FS soit revu, afin de répartir la charge de travail sur une période plus longue que ces 4 derniers mois.

Nous souhaitons également que les enquêteurs puissent disposer de certains équipements de bureau, comme des fauteuils ergonomiques sur prescription du médecin du travail, équipements qui leur étaient refusés pour le moment. Ils ont en effet une charge de travail à leur domicile plus forte qu'auparavant, hors période Covid.

Concernant les travaux, le scénario qui s'est déroulé à Strasbourg – à savoir des travaux programmés sur une courte période et dont on ne voit pas la fin, plus d'un an après leur début – semble se reproduire de la même façon sur le site de Nancy, avec en plus la problématique de l'amiante. Pour mémoire, ces travaux nous avaient été présentés avant l'été et étaient prévus durant la période de vacances, sans nécessité de télétravail exceptionnel. Nous sommes actuellement fin novembre et, le terme s'éloignant, le recours au télétravail exceptionnel a dû être mis en place. **Nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que ces travaux se terminent au plus tôt.**

Par ailleurs, l'alerte concernant les trous réalisés dans les murs sans précaution par l'entreprise, s'est soldée par une fin a priori sans risque pour les agents. Nous nous en réjouissons mais **nous vous demandons de conserver en lieu sûr la liste des personnes présentes dans le bâtiment à ce moment-là**. Vous faites réaliser actuellement des tests en vue du remplacement des fenêtres à Nancy. **Nous saluons votre engagement dans la préservation de la santé des agents et vous remercions de poursuivre dans cette dynamique pour la suite des travaux.**

Sur le site de Strasbourg, les travaux toujours en cours ont des conséquences sur le travail des agents : le bruit et la poussière, qui revient sans cesse, ... mais surtout les pannes du monte-charge et de l'ascenseur, successives ou simultanées, qui ont de lourdes conséquences sur les agents en situation de handicap. L'ascenseur qui fonctionne a été mis à l'arrêt car il ne peut plus être maintenu à cause des travaux. Des solutions sont donc trouvées pour amener ces agents à leur bureau mais dans des conditions ubuesques : trajets allongés pour trouver un ascenseur qui fonctionne dans un autre bâtiment, passage par des passerelles métalliques entre 2 bâtiments, aides de personnes de la cité pour traverser certaines portes verrouillées alors qu'elles ne savent pas forcément quelles clés utiliser, passage par d'autres administrations qui n'ont pas été prévenues et à qui il faut expliquer qu'on est handicapé pour pouvoir passer.... Il y a quelques jours, lors de la semaine des personnes handicapées, un agent venu travailler est rentré chez lui car il n'arrivait pas à rejoindre son bureau. **Nous souhaitons que les personnes handicapées puissent bénéficier de télétravail exceptionnel en cette période d'insécurité technique des moyens d'accès.**

Merci pour votre attention ».

Voir aussi :

- **notre communiqué du 26 mai 2021**
- **notre liminaire du 3 octobre 2023**

